Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 71

Artikel: La préparation aux oeuvres de protection de l'enfance

Autor: Thélin, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Emilie Gourd (Genève), E. Nadig (Coire), Emma Porret (Neuchâtel), T. Schaffner (Bâle), et de Mmes Couvreu-de Budé (Vevey), A. Robert (Clarens), L. Ragaz (Zurich), Schmid-Jäger (Zurich), Sprecher-Robert (Zurich), Stuckert (Schaffhouse) et Tobler (Zurich).

Sur ces entrefaites, les Commissions de neutralité du Conseil des Etats et du Conseil National, puis le fameux Comité d'Olten, ayant réclamé de leur côté l'abrogation de cette mesure, le Conseil Fédéral la promit de façon telle que plusieurs des initiantes estimèrent que la pétition arriverait auprès des autorités comme grêle après vendanges, et enfoncerait une porte ouverte, ceci d'autant plus que, dans la Suisse romande notamment, il était impossible de hâter durant les mois d'été la cueillette des signatures, et qu'il fallait remettre celle-ci à l'automne, donc après la session des Chambres où la question serait traitée. Une consultation eut lieu du Comité d'initiative, qui aboutit à la décision d'arrêter la pétition, mais de faire savoir tant au public qu'aux autorités, par le moyen d'une adresse au Conseil Fédéral qui sera ensuite communiquée à la presse, le vif intérêt porté par les femmes suisses à cette question et leur décision de manifester si les circonstances n'avaient pas changé du tout au tout depuis le mois de juillet. C'est ce dont s'occupe le Comité d'initiative à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Bien que, pratiquement, la réponse ait donc été donnée avant que la demande ait été formulée, nous tenons à ne pas laisser passer sans le mentionner tout ce mouvement. Nous y voyons en effet une marque très significative de l'intérêt que portent de plus en plus les femmes à la chose publique et de leur ferme intention de ne pas se laisser tenir éloignées des questions nationales qui les concernent aussi directement que les hommes. Et nous avons trop souvent prêché la nécessité d'une éducation civique pour la femme pour ne pas saluer ce mouvement avec joie, et en féliciter le vaillant petit groupe initiateur de Zurich. Que toutefois, et il nous pardonnera cette réserve parce qu'elle est dictée par l'intérêt de la cause que nous servons ensemble, il prenne dans d'autres circonstances ses mesures pour agir plus rapidement, donc au moment opportun et sans perdre un temps précieux; qu'il évite autant que possible les pétitionnements féminins à titre individuel, sur la valeur desquels de récentes expériences nous ont rendue fort sceptique! et qui usent très vite leur force, tant auprès des autorités que dans l'opinion publique, et qu'il appelle plutôt à l'action, soit des groupements organisés qui représentent un grand nombre de femmes en Suisse, soit des personnalités féminines connues dont le nom et l'autorité font poids. L'intérêt des femmes est acquis à la chose publique : il ne leur reste plus qu'à savoir le manifester de manière efficace.

E. Gd.

La préparation aux œuvres de protection de l'enfance

La philanthropie se complaît encore beaucoup dans la tradition, sinon dans la routine. A moins que le travail n'exige des connaissances spéciales, en général aucun principe ne détermine le choix des collaborateurs aux œuvres de protection de l'enfance. Les postes de directeur, de secrétaire, d'assistant, sont confiés par des comités qui regardent avant tout aux qualités morales et altruistes des candidats. Mais ces dons du cœur, si abondants soient-ils, ne suffisent pas à faire — l'expérience le prouve — un bon administrateur, encore moins un éducateur saisissant la complexité de sa tâche et la délicatesse de ses devoirs. Et c'est pourquoi, fort souvent, l'incapacité — même bien intentionnée — conduit à des fins contraires à celles que l'institution poursuit.

* * *

Il fallait donc essayer de changer cet état de choses et pour cela, en premier lieu, fournir aux personnes qui désirent entrer dans les œuvres de protection de l'enfance les moyens de s'y préparer. Dans ce but, on a institué dans certaines villes suisses des cours d'initiation au travail social. Cependant ces enseignements, du fait de la multiplicité des carrières auxquelles ils doivent conduire demeurent élémentaires; les sujets des conférences sont très généraux et les séjours dans les établissements relativement courts. Aussi la préparation à la protection de l'enfance n'y peut-elle être, par la force même des circonstances, poussée aussi loin qu'il le faudrait.

Afin de remédier à cette lacune, l'Institut J.-J. Rousseau[1], à Genève, a ouvert une section « qui doit préparer des agents intelligents pour les services de solidarité sociale qui s'occupent de l'enfance. » Il n'est guère besoin d'insister sur l'intérêt et les avantages que l'on trouve dans la connaissance physio-psychologique de l'enfant telle que cette école des sciences de l'éducation peut la donner.

* * *

Pour n'initier ses élèves — dans ce domaine de la protection sociale comme dans les autres — qu'aux questions qui leur soient pratiquement utiles, l'Institut a entrepris récemment une consultation auprès d'œuvres suisses. Cette enquête[2] portait surtout sur le point de savoir « quelle préparation théorique et pratique et quelles qualifications spéciales » les institutions aimeraient que leurs collaborateurs possèdent. Elle a rencontré un excellent accueil et la synthèse des réponses obtenues a permis l'établissement d'un *plan des études* qu'il faudrait avoir faites pour répondre aux besoins actuels.

Voici, à titre de renseignement, l'exposé succinct de ce programme que l'Institut avait établi rationnellement presqu'en entier en 1916, mais que désormais, avec les ressources nouvelles que lui apporte l'Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, il compte réaliser dans son intégrité.

I

a) *Etudes théoriques générales.*

1) *Psychologie de l'enfant;* 2) *Pédagogie;* 3) *Hygiène;* 4) *Cours de samaritains;* 5) *Economie sociale;* 6) *Questions juridiques* (généralités); 7) Cours élémentaire d'*administration* (dactylographie, correspondance, tenue de livres, etc.).

b) *Etudes théoriques spéciales.*

En plus des cours ci-dessus énumérés, les personnes qui auront à travailler dans les établissements pour faibles d'esprit devront être initiées à l'éducation des *enfants anormaux.*

Les personnes qui iront dans les bureaux sociaux compléteront leur instruction générale par les enseignements suivants :

1) *Questions juridiques* (étude approfondie des codes et réglements; démarches, formalités de placement; 2) *Questions sociales* pratiques (enquêtes); 3) *Eléments de statistique* (utilisation des chiffres, valeurs des moyennes, graphiques, figures, etc., dans le

[1] Aux personnes qui voudraient se renseigner sur cette école, nous signalons : P. Bovet : *L'Institut J.-J. Rousseau.* Rapport succinct sur son activité, de 1912 à 1917. Genève 1917, Taconnerie; S. et P. Thorneysen : *Das Institut J.-J. Rousseau*, eine Darstellung seiner Ziele und seiner Tätigkeit. Wissen u. Leben, 1er août 1914.

[2] *L'Intermédiaire des Educateurs* — n° juillet 1918 — a publié un rapport très complet sur cette enquête. Il en a été fait un tirage à part que l'on peut obtenir à la rédaction Taconnerie, 5, Genève.

but de savoir préparer les rapports d'une institution d'une manière aussi scientifique et frappante que possible; 4) *Préparation administrative approfondie.*

II

Stages.

Toutes les institutions demandent des stages, soit dans une *école ménagère*, soit dans un *hôpital d'enfants*. En outre, un séjour est prévu dans une institution du genre de celle à laquelle on se destine spécialement. Pour les bureaux sociaux, on introduit en plus l'assistance aux consultations d'*orientation professionnelle* que donne l'Institut et qui sont destinées à faciliter le choix des carrières.

* * *

Il va sans dire que ce plan d'études doit être adapté à chaque situation particulière. Suivant les études préalables, tels enseignements, tels stages deviendront superflus. La création d'un bureau de placement des élèves diplômés est aussi à l'étude.

Si nous avons surtout exposé la préparation aux œuvres de protection de l'enfance telle qu'elle est conçue et pratiquée à l'Institut Rousseau, c'est que son enquête nous fournit les documents les plus objectifs et les plus récents.

Georges THÉLIN.

Une devancière: Florence Nightingale

La guerre qui bouleverse le monde et qui, par ses maux mêmes et ses calamités, hâtera la venue de « la Société des Nations », la guerre a renversé bien des idoles. Elle a diminué des réputations célèbres et des personnalités qu'on croyait fortes; en revanche elle a grandi quelques figures.

Parmi les apôtres d'une humanité meilleure, parmi les pionniers du « monde de demain », Florence Nightingale garde à jamais une des premières places; l'œuvre de cette femme de génie suffirait à la gloire de plusieurs hommes politiques *éminents*, et sa vie devrait être racontée aux jeunes à l'école — car, a dit Joubert : ils ont plus besoin de modèles que de critiques — et rappelée à tous, non pas seulement à cause des faits qui y sont rapportés, mais pour la leçon de confiance et d'énergie qu'elle donne.

Petite fille de William Smith, le libérateur des esclaves, Florence Nightingale, née en 1820, appartenait à une des meilleures familles d'Angleterre. Son père, un homme d'une haute valeur morale, lui avait donné une éducation soignée, enseigné une discipline de vie et par de fortes études avait développé en elle le goût de l'ordre et de la méthode. Florence Nightingale lisait le grec, le latin, savait les mathématiques et parlait plusieurs langues modernes. Elle était belle, riche et habitait une délicieuse demeure, entourée de parents et d'amis.

Mais, bien qu'elle fût une jeune fille accomplie, gaie, charmante, s'entendant à tous les arts d'agrément, miss Nightingale rêvait de mener une vie utile et bienfaisante; elle délaissa peu à peu les relations et les distractions mondaines pour se consacrer aux déshérités. L'activité de sa vie de jeune fille est extraordinaire : elle visite les pauvres, soigne les malades, réunit des femmes pour les instruire, s'occupe des enfants, etc. Puis, sentant de plus en plus le besoin d'un travail défini, d'une activité précise et étendue, elle se mit à étudier systématiquement la science du « nursing », se demandant s'il ne serait pas possible d'alléger les souffrances des malades par des *soins intelligents*. Elle visita les hôpitaux du Royaume-Uni, de Paris, de Lyon, de Bruxelles, de Berlin, etc., étudiant de près les différentes maisons hospitalières, entre autres celle des filles de la charité de Saint-Vincent de Paul et celle des Diaconesses de Kaiserswerth où elle fit, elle-même, son apprentissage de nurse. De retour chez elle, miss Nightingale, pendant plusieurs années, continue à se préoccuper des *besoins du malade*. Elle apporte des lumières et des perfectionnements dans divers hôpitaux, publie une brochure, destinée aux jeunes filles oisives et aux gardes-malades, dirige un home pour femmes qui est un sanatorium et, ayant consacré neuf ans à cette étude spéciale d'une bonne *construction hospitalière*, se trouve prête, le moment venu, pour entreprendre la grande œuvre de sa vie.

La guerre de Crimée éclata au printemps 1854; au mois d'octobre suivant, Florence Nightingale partait pour Scutari chargée par le gouvernement d'organiser et de surveiller les ambulances de Crimée qui étaient alors dans un état déplorable et d'où arrivaient des nouvelles terrifiantes. Elle partait avec une première équipe de trente-huit nurses et le titre de « surintendante des hôpitaux de l'Est », titre qui lui conférait une autorité absolue sur les femmes laïques et religieuses qui l'accompagnaient. Une tâche au-dessus des forces humaines attendait miss Nightingale à Scutari. Dans cet enfer où les malheureux gisaient « dans un état digne des sauvages du Dahomey » elle entrait — nous dit un de ses biographes — « comme la colombe, messagère du printemps qui apporte de l'espoir aux prisonniers de l'Arche. »

41,000 blessés et malades, dont 4,600 succombèrent — la fièvre, le choléra, le typhus faisaient les plus grands ravages — furent soignés à Scutari après l'arrivée de Florence Nightingale et de ses aides devenues plus nombreuses avec une seconde équipe de quarante-sept femmes. Les ambulances anglaises furent transformées de fond en comble, présentant bientôt un contraste frappant avec celles des autres nations; la mortalité s'abaissa de 60 % a 2,21 %, ce qui semble incroyable et ce qui est pourtant l'œuvre de « la dame en chef » nom sous lequel la surintendante devint populaire. En même temps qu'elle organisait les hôpitaux, travaillant le jour et veillant chaque nuit avec un dévouement inlassable, miss Nightingale s'occupait des veuves et des femmes de soldats abandonnées et misérables; elle créait des foyers de soldats, des bureaux de recette pour recevoir leur argent et l'expédier en Angleterre — exemple suivi, plus tard, par le gouvernement — organisait des conférences pour les convalescents et tout en luttant contre une bureaucratie inintelligente entretenait avec les autorités militaires les plus hautes les meilleures relations.

Mais si grande que fut à Scutari l'œuvre de Florence Nightingale, celle qu'elle accomplit, par la suite, dans les hôpitaux de son pays, constitue un aussi beau titre de gloire. La nation reconnaissante ouvrit une souscription qui s'éleva à 1,250,000 fr., somme avec laquelle miss Nightingale fonda une école de gardes-malades professionnelles, d'après ses principes, œuvre qui a prospéré à tel point qu'elle compte aujourd'hui plus de cinq cents écoles de nurses dans le Royaume-Uni.

Florence Nightingale est l'initiatrice en Angleterre comme dans les pays du monde entier, de la carrière professionnelle des gardes-malades; elle a créé, pour ainsi dire, l'art du « nursing » et, par son exemple, ses conseils, son énergie donné un sens nouveau à une carrière fort décriée.

A son retour de Crimée, miss Nightingale complètement épuisée ne put continuer sa vie active comme l'espéraient ses compatriotes et ses amis, mais, quoique forcée de vivre en recluse, elle ne fut pas oisive un seul jour. Sa chambre de